

Réseau national
pour la culture dans
les départements

Se former

**Piloter les politiques culturelles en contexte
de crise : quels leviers d'action à mi-mandat ?**

3 & 4 décembre 2024



Culture-Co

Piloter les politiques culturelles en contexte de crise : quels leviers d'action à mi-mandat ?

> **Dates** : 3 & 4 décembre 2024

> **Durée** : 2 jours (14 heures)

> **Lieu** : Paris, Césure – 13 rue Santeuil 75005 PARIS

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte budgétaire des départements au niveau national ;
- Activer différents leviers d'action dans un contexte budgétaire contraint ;
- Faire évoluer sa collectivité vers une posture de facilitateur de territoire ;
- Développer un argumentaire pour présenter son budget auprès de différents publics (décideurs de la collectivité / acteurs culturels / équipes).

PROGRAMME

JOUR 1

La situation budgétaire des départements

- Intervention de Jean-Cédric Delvainquière (DEPS – Ministère de la Culture)
- Présentation du baromètre de l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales
- Évolution des finances départementales depuis 10 ans : fiscalité et autonomie budgétaire des départements

Les leviers d'action des départements

- Les enjeux de l'intersectorialité pour les départements
- La relation avec les intercommunalités
- Analyse territoriale : les enjeux de rééquilibrage entre territoires urbains et ruraux
- Repenser la place du département : un facilitateur du territoire

JOUR 2

Changement de posture du département : quelles évolutions RH ?

- Témoignage d'un-e expert-e des questions de formation des agents territoriaux
- Échange avec les participant-es.

Quels argumentaires pour défendre son budget et sa politique culturelle ?

- Témoignage d'un-e DGS ou DGA de département
- Échange avec les participant-es
- Atelier de production en sous-groupes sur les argumentaires à destination des décideurs de la collectivité / des agent-es / des acteurs culturel-les

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux élu-es délégué-es à la culture des conseils départementaux et aux élu-es délégué-es en lien avec les politiques départementales, ainsi qu'aux directeurs-rices des affaires culturelles, aux chef-fes de service culture et aux directeurs-rices d'agences culturelles départementales.

Jauge maximum : 20 personnes

PRÉREQUIS

Aucun.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

L'organisation pédagogique de ces deux jours repose sur des temps permettant l'outillage commun par des interventions de cadrage théorique, la réflexion partagée par des temps de questionnements collectifs favorisant l'interconnaissance, ainsi que des témoignages inspirants permettant d'activer le travail en sous-groupe.

FORMATEURS-RICES

Jean-Damien Collin

Consultant et formateur, Jean-Damien Collin a été délégué général de la Fondation de France Grand Est de 2016 à 2023, et Directeur du développement culturel au Conseil Général du Territoire de Belfort de 2004 à 2016. Formé en chimie-physique et en gestion culturelle, il participe à de nombreuses activités associatives, philanthropiques et publiques. Il a dirigé maintes initiatives dans les domaines de l'art et de la culture, des services culturels et des politiques publiques, tant au niveau local qu'international.

INTERVENANT-ES

Jean-Cédric Delvainquière, chargé d'études au département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture.

Yann Le Meur, enseignant en finances locales à la faculté des sciences économiques de Rennes 1. Ancien président directeur général de la société Ressources Consultants Finances, ancien conseiller auprès de Départements de France.

Michael Lecomte, directeur général de la société Ressources Consultants Finances, conseiller auprès de Départements de France.

Samuel Périgois, chargé de recherches à l'Observatoire des Politiques Culturelles.

Informations pratiques

MODALITÉS D'ACCÈS

Prochaine session :

3 & 4 décembre 2024

Césure (salle 14) - 13 rue Santeuil, 75005 Paris

Lien vers l'inscription :

https://www.culture-co.fr/wp-content/uploads/2024/09/CCo_bulletin-inscription_formation.pdf

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux élu-es délégué-es à la culture des conseils départementaux et aux élu-es délégué-es en lien avec les politiques départementales, ainsi qu'aux directeurs-rices des affaires culturelles, aux chef-fes de service culture et aux directeurs-rices d'agences culturelles départementales.

TARIFS

Tarifs des formations :

	2 jours
Adhérent	495 €
Non adhérent	615 €

EVALUATION

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec :

- Un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations,
- Des fiches individuelles d'évaluation,
- Un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs,
- Une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

ACCESSIBILITÉ

Nous adaptons le contenu de nos formations à votre handicap. Contactez notre référente handicap : berenice.sarda@culture-co.fr.

Culture•Co

c/° La Halle Tropisme Boite 44
121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

Renseignements :

berenice.sarda@culture-co.fr / 07.79.67.97.42

www.culture-co.fr